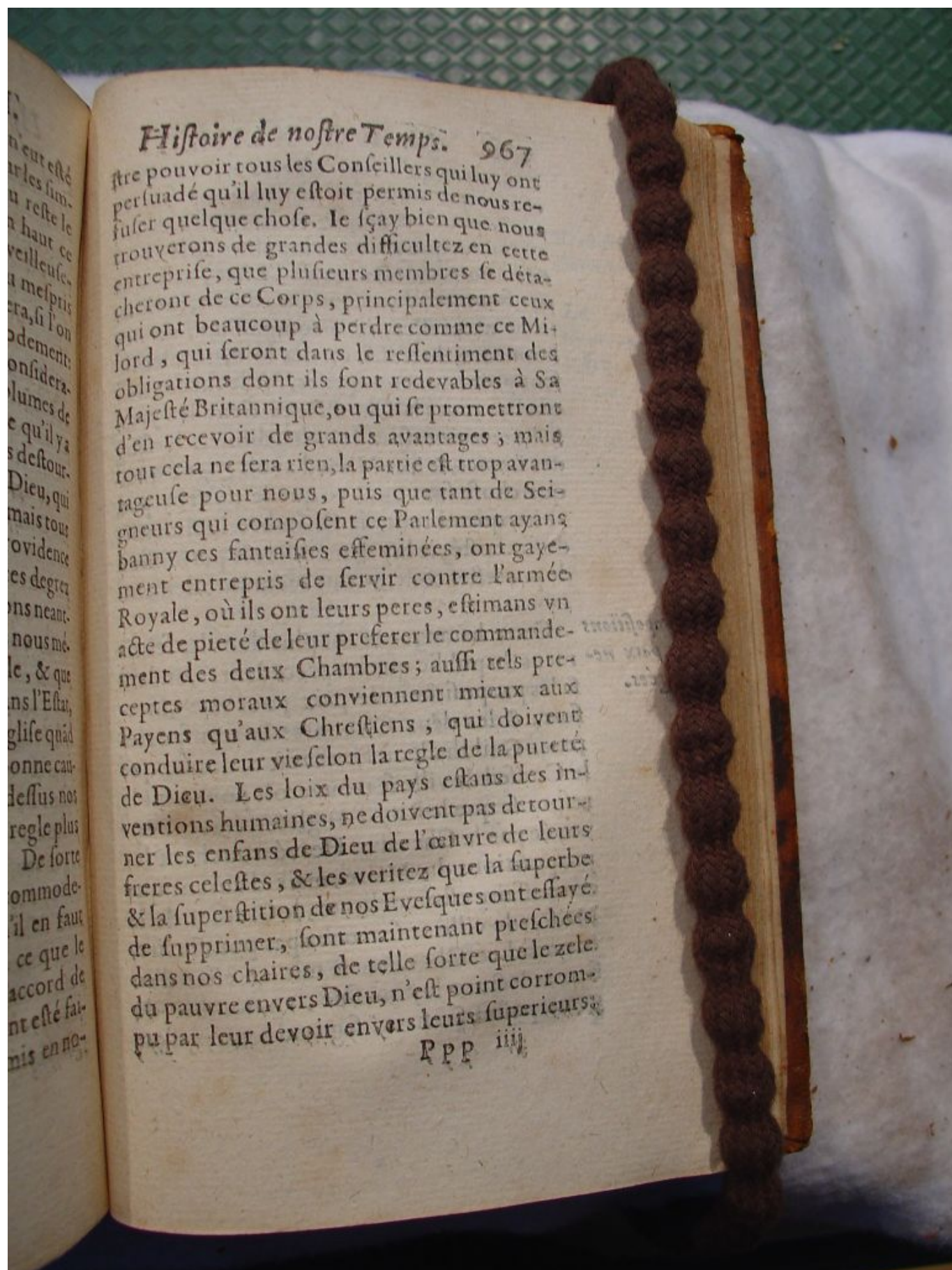


1643_0966.jpg



1643_0967.jpg



1643_0968.jpg



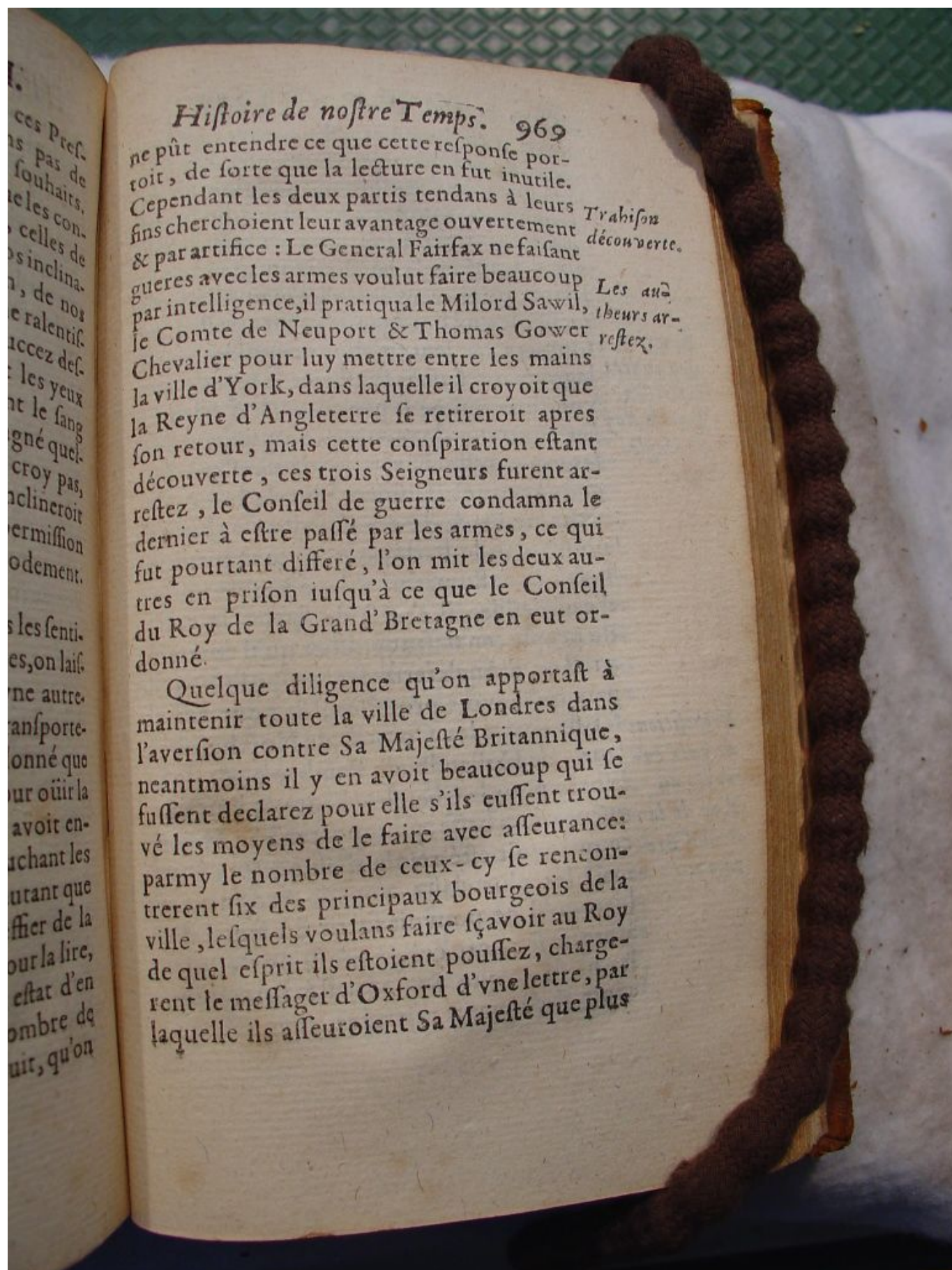
968 M. DC. XLIII.

Tellement qu'il faut esperer de ces Pres-
cheurs que nous ne manquerons pas de
mains pour accomplir tous nos souhaits.
C'est pourquoy ie vous supplie que les con-
siderations mondaines de l'Estat, celles de
nos femmes, de nos enfans, de nos inclina-
tions naturelles, de la compassion, de nos
honneurs, du trafic, ou des loix, ne ralentis-
sent point nos entreprises, sur le succez des-
quelles toute la Chrestienté tient les yeux
fixez : mais respandons hardiment le sang
des impies, & si ce Milord avoit gagné quel-
que chose sur vous, ce que ie ne croy pas,
voire quand toute la Chambre inclineroit
de son costé, ie luy demanderois permission
de protester contre tout accommodement.

*Propositions
de paix ne-
gligées.*

Cette harangue estant plus dans les senti-
mens du public que les precedentes, on lais-
sa les propositions de paix pour vne autre-
fois, & les deux Chambres se transporte-
rent à Guildhall, où l'on avoit ordonné que
le Conseil de ville se trouveroit pour oïr la
responſe que le Roy d'Angleterre avoit en-
voyée par le Chevalier Hervé touchant les
propositions du Maire, mais d'autant que
cette affaire estoit delicate, le Greffier de la
Maison de ville ne se trouva pas pour la lire,
& quand ce Chevalier se mit en estat d'en
faire la lecture luy-mesme, vn nombre de
gens apostez firent vn si grand bruit, qu'on

1643_0969.jpg



1643_0970.jpg

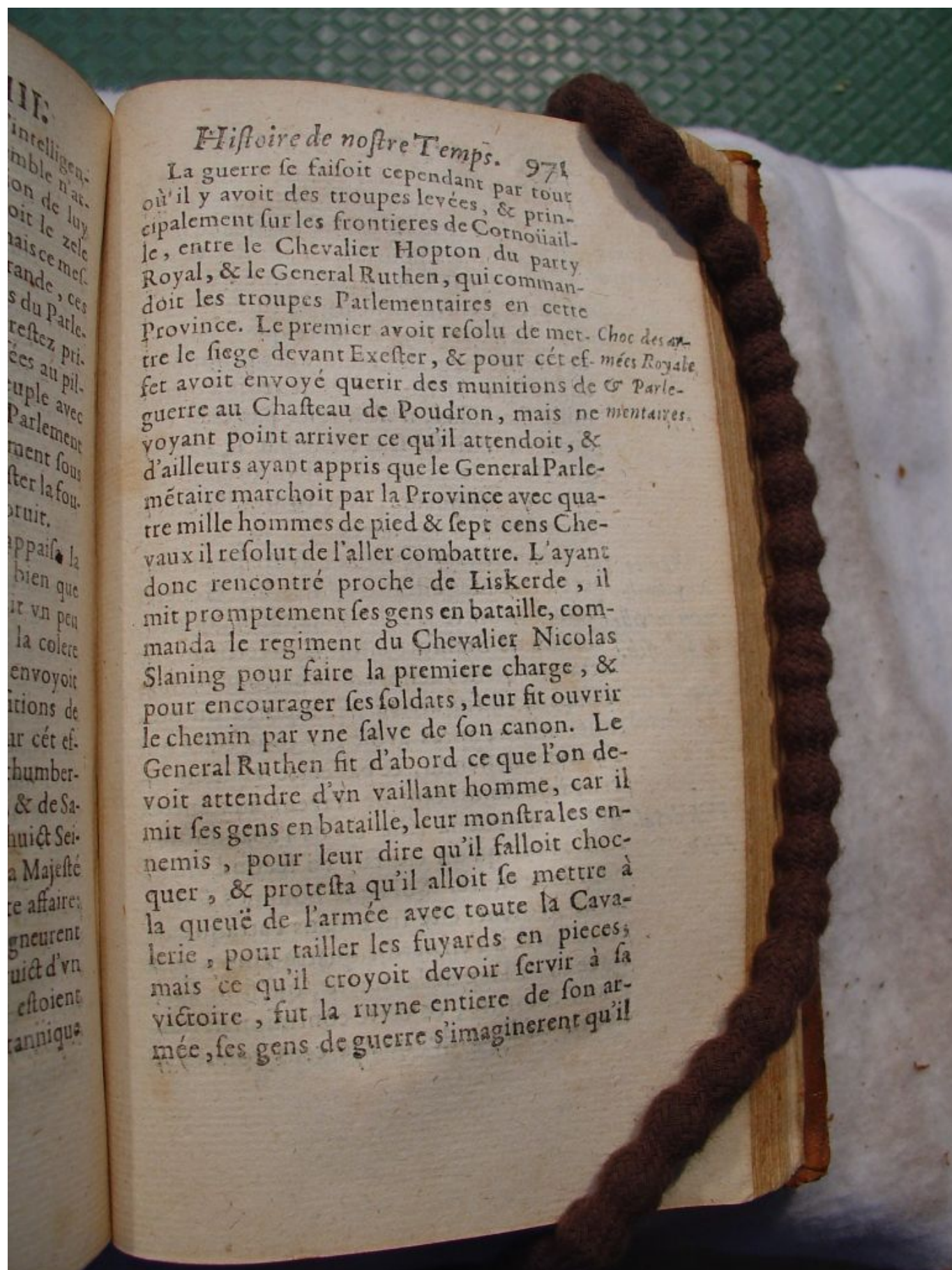


*Bourgeois
de Londres
interessez
pour le Roy
d'Angle-
terre.*

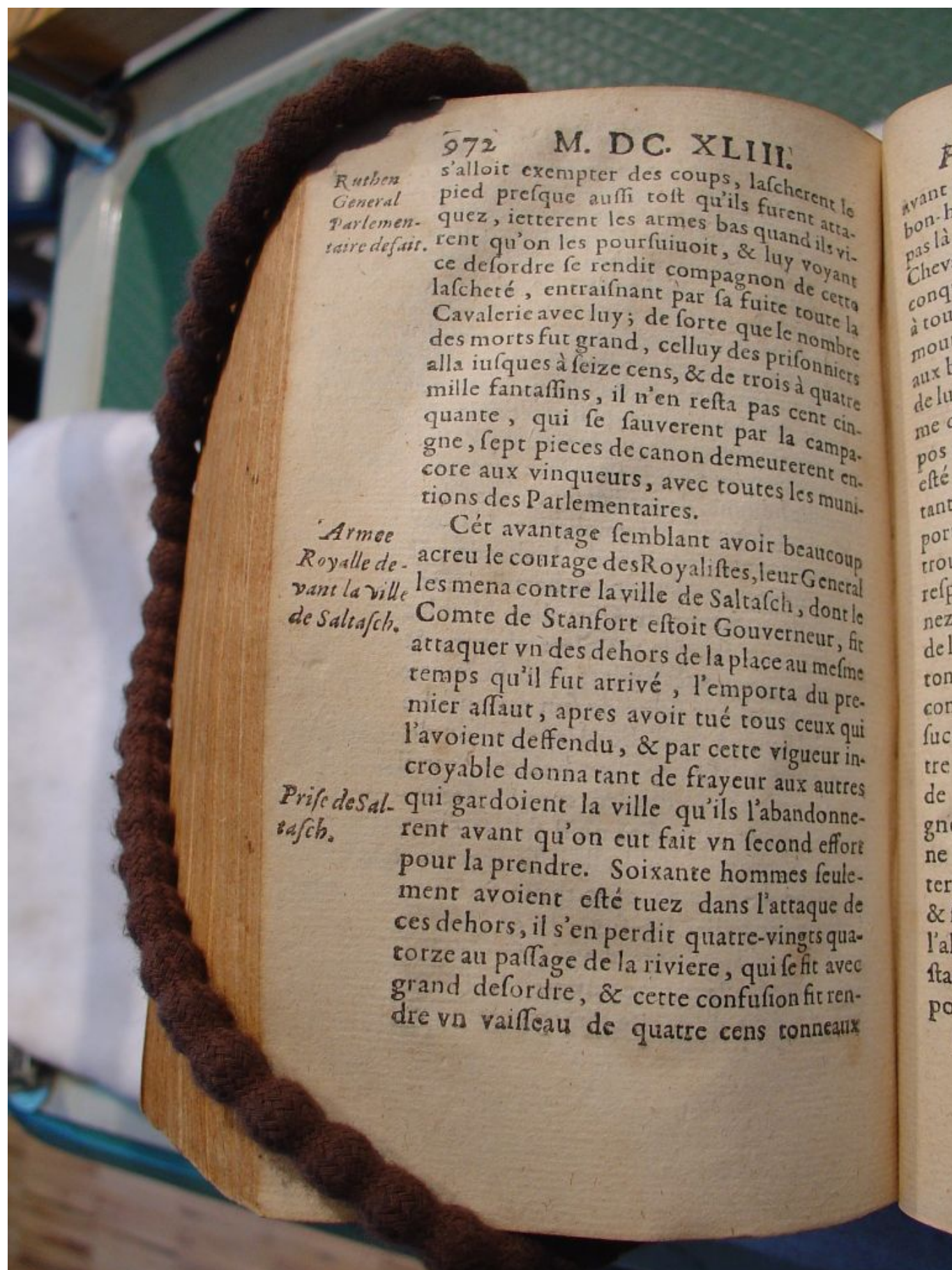
*Propositions
de paix en-
voyée au
Roy de la
Grand' Bre-
tagne.*

970 M. DC. XLIII.
seize mille hommes estoient d'intelligen-
ce avec eux, & que tous ensemble n'at-
tendoient qu'une bonne occasion de luy
tesmoigner iusques où s'estendoit le zele
qui les portoit à son service: mais ce mes-
sager ayant eu la langue trop grande, ces
lettres tomberent entre les mains du Parle-
ment, les six bourgeois furent arrestez pri-
sonniers, & leurs maisons exposées au pil-
lage, ce qui faisant soulever le peuple avec
une furie qui ne se peut dire, le Parlement
fut contraint de mettre promptement sous
les armes mille chevaux pour arrester la fou-
gue de ceux qui faisoient plus de bruit.
La presence de ces Cavaliers appaisa la
noise, mais le Parlement iugeant bien que
le feu se r'allumeroit s'il ne jettoit un peu
d'eau dessus, il s'avisa de flatter la colere
du peuple, en faisant publier qu'il envoyoit
au Roy d'Angleterre les propositions de
paix qu'il avoit promises, & pour cét ef-
fet fit partir les Comtes de Northumber-
land, de Hollandt, de Pembrok, & de Sa-
lisbery pour la Chambre haute, & huit Sei-
gneurs de la basse, pour porter à Sa Majesté
ce qui avoit esté resolu dessus cette affaire:
mais les plus clairs-voyans recogneurent
bien qu'il ne pouvoit sortir du fruit d'un
arbre si sec, car ces propositions estoient
les mesmes que Sa Majesté Britannique
avoit si souvent rejettées.

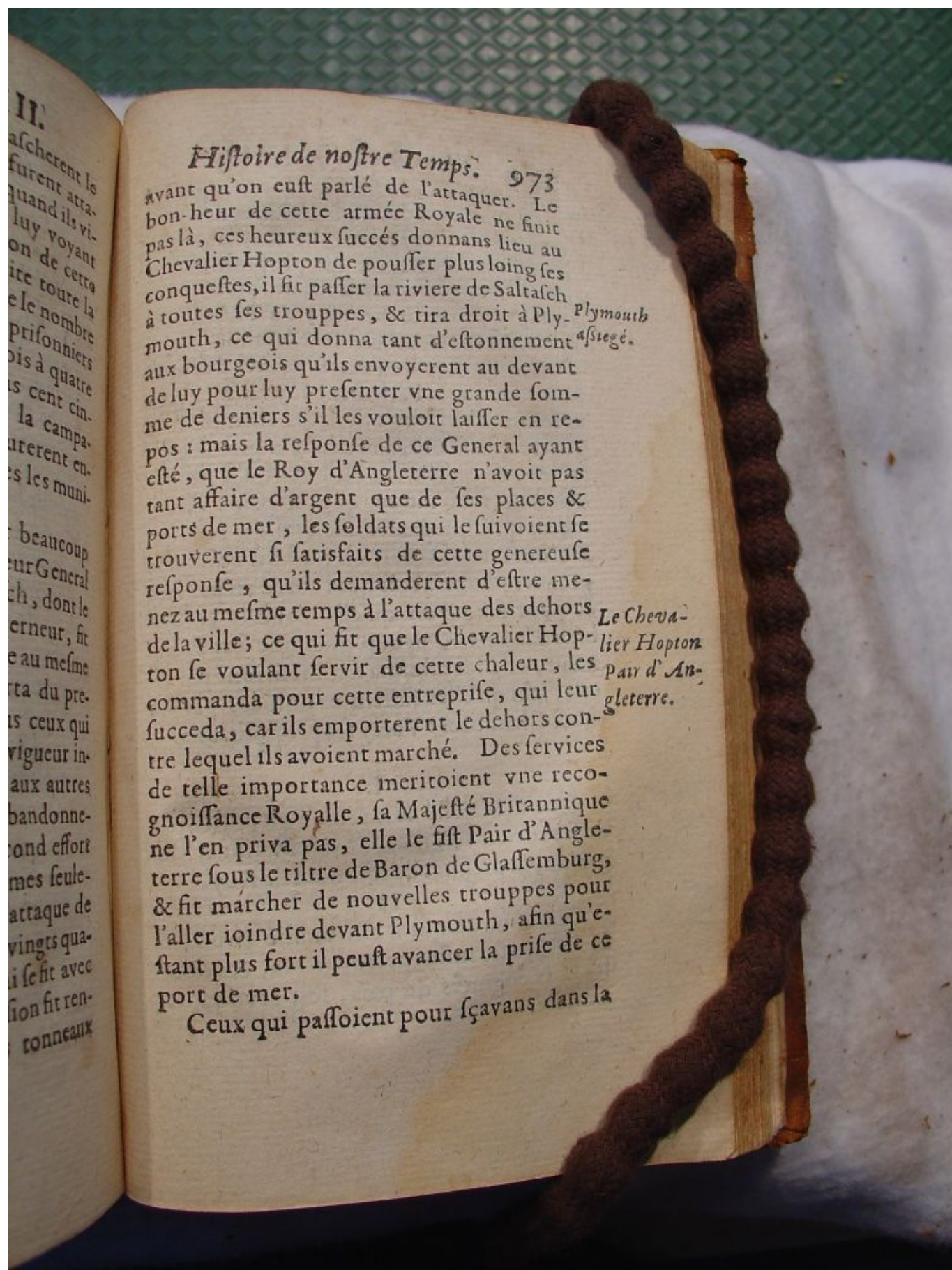
1643_0971.jpg



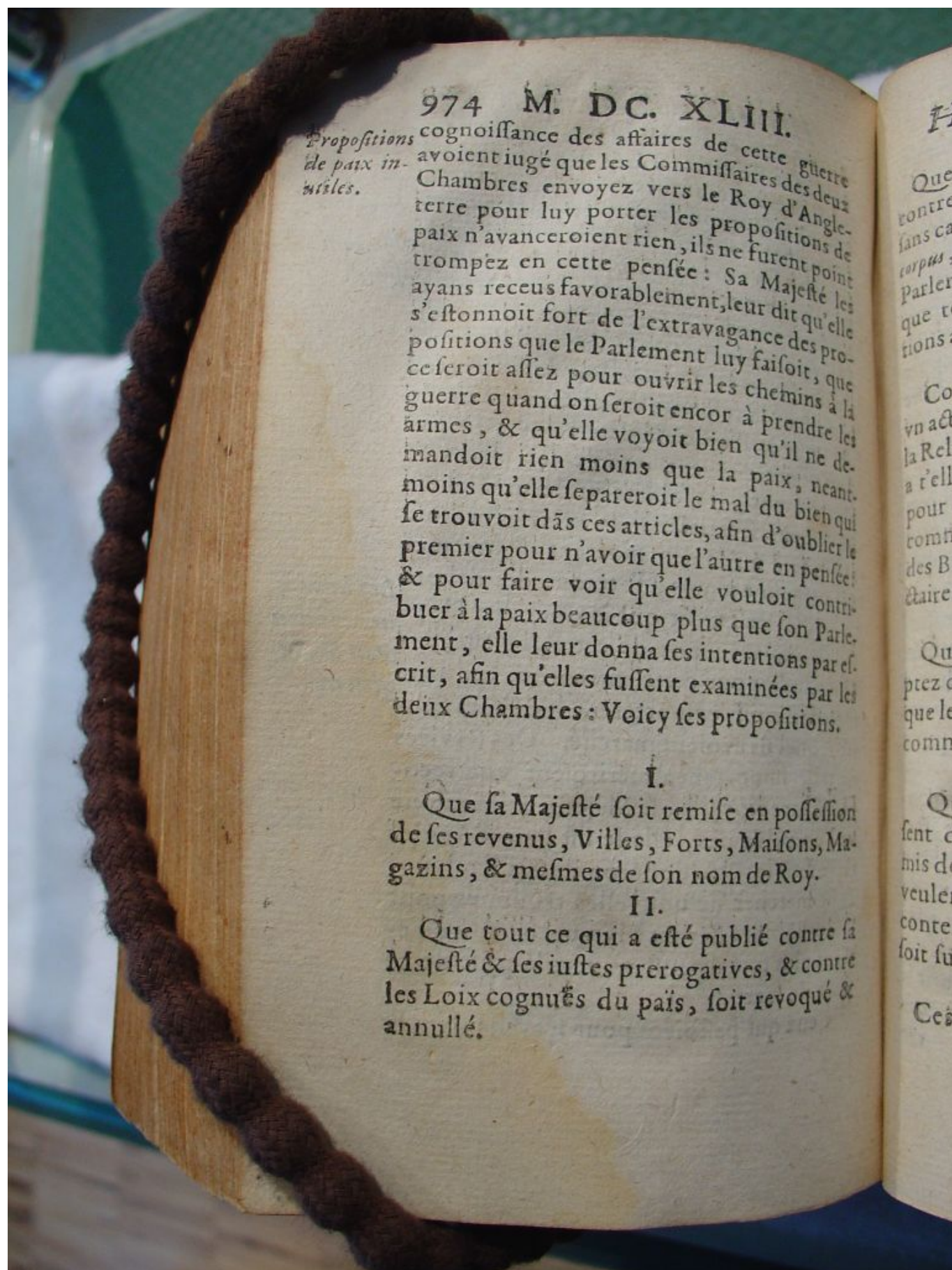
1643_0972.jpg



1643_0973.jpg



1643_0974.jpg



974 M. DC. XLIII.
Propositions de paix inutiles.
cognoissance des affaires de cette guerre
avoient iugé que les Commissaires des deux
Chambres envoyez vers le Roy d'Angle-
terre pour luy porter les propositions de
paix n'avanceroient rien, ils ne furent point
trompez en cette pensée: Sa Majesté les
ayans receus favorablement, leur dit qu'elle
s'estonnoit fort de l'extravagance des pro-
positions que le Parlement luy faisoit, que
ce seroit assez pour ouvrir les chemins à la
guerre quand on seroit encor à prendre les
armes, & qu'elle voyoit bien qu'il ne de-
mandoit rien moins que la paix, neant-
moins qu'elle separeroit le mal du bien qui
se trouvoit dās ces articles, afin d'oublier le
premier pour n'avoir que l'autre en pensée:
& pour faire voir qu'elle vouloit contri-
buer à la paix beaucoup plus que son Parle-
ment, elle leur donna ses intentions par es-
crit, afin qu'elles fussent examinées par les
deux Chambres: Voicy ses propositions.

I.

Que sa Majesté soit remise en possession
de ses revenus, Villes, Forts, Maisons, Ma-
gazins, & mesmes de son nom de Roy.

II.

Que tout ce qui a esté publié contre sa
Majesté & ses iustes prerogatives, & contre
les Loix cognues du pais, soit revoqué &
annulé.

1643_0975.jpg

Histoire de nostre Temps. 275

III.

Que le pouvoir illicite qui a esté executé contre ses subjets, en les mettant en prison sans cause, leur refusant le benefice *habeas corpus*, imposans sur les Estats sans acte du Parlement ou d'un Comité en son nom, que tout cela soit retracté, & les impositions aussi annullées.

IV.

Comme sa Majesté a esté pressée de passer un acte contre les Catholiques, & restablir la Religion par des Loix desia establies: aussi a t'elle desiré qu'on fasse expedier un billet pour la confirmation du Livre des Prières communes, pour le preserver du mespris des Brownistes, Anabaptistes, & autres sectaires.

V.

Que ceux qui par le traitté ont esté exceptez du pardon general soient examinez, & que leur procès leur soit fait selon les Loix communes du pays.

VI.

Que pendant ce traitté les armes cessent de part & d'autre, & qu'il soit permis de trafiquer par tout le Royaume: s'ils veulent accorder tout cela sa Majesté sera contente, sinon que le sang qui s'espandra soit sur eux.

Ces Commissaires estans donc de retour

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan